

Bulletin de l'instruction primaire. Département de Maine-et-Loire.

Numéro d'inventaire : 2006.01063 (1-4)

Type de document : texte ou document administratif

Imprimeur: Imprimerie administrative Siraudeau (H.) & Cie

Date de création : 1952

Description: Fascicules sans agrafes.

Mesures: hauteur: 225 mm; largeur: 142 mm

Notes: (1): n°207 janvier 1952 (pp. 1-43 + 1 page blanche non numérotée) (2): n°208 avril 1952 (pp. 45-94 + 2 pages blanches non numérotées) (3): n°209 mai 1952 (pp. 97-130 + 2

pages blanches non numérotées) (4): n°210 septembre 1952 (pp. 133-172)

Mots-clés: Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom du département : Maine-et-Loire Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 172 **Lieux** : Maine-et-Loire SEPTEMBRE 1952

Nº 210

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADEMIQUE D'ANGERS 9, rue Ménage

> Téléphone : 54.50 — 25 42 C. C. Postal : Nantes 617-28

BULLETIN

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

L'insertion au Bulletin tient lieu de notification officielle

Le BULLETIN appartient à l'Ecôle et non à l'Instituteur, qui devra en remettre la collection à son successeur. Il sera inscrit au registre d'inventaire et COMMUNIQUE REGULIEREMENT A MM. LES INSTI-TUTEURS ADJOINTS ET A M^{mes} LES INSTITUTRICES ADJOINTES.

SOMMAIRE

1. —	PARTIE GENERALE	Pages
	ne. (C.M. du 2 juillet 1952)	135
	RTIE DEPARTEMENTALE . — Administration	
(Arrêté rectoral du 15 Distinctions honorifiques	de l'Enseignement primaire public. mai 1952)	142 144 144

JANVIER 1952

Nº 207

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADEMIQUE D'ANGERS 9, rue Ménage

> Téléphone: 54.50 — 25 42 C. C. Postal: Nantes 617-28

BULLETIN

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

L'insertion au Bulletin tient lieu de notification officielle

Le BULLETIN appartient à l'Ecole et non à l'Instituteur, qui devra en remettre la collection à son successeur. Il sera inscrit au registre d'inventaire et COMMUNIQUE REGULIEREMENT A MM. LES INSTI-TUTEURS ADJOINTS ET A M^{mes} LES INSTITUTRICES ADJOINTES.

SOMMAIRE

I. - PARTIE GENERALE

to the same of the	ages
Désinfection des livres après maladie contagieuse. (Lettre de M. le Ministre de la Santé publique)	3
Taux de rémunération des heures supplémentaires effectuées par des instituteurs pour le compte et à la demande des départements et des communes. (C. M. du 7 nov. 1951)	3
Bourses nationales d'Enseignement technique. (Arrêté du 26 nov. 1951)	3
Certificat d'études des adultes (C. M. du 13 décembre 1951)	4
Inscriptions en vue de l'obtention de bourses départementales ou communales. (Arrêté du 29 décembre 1951)	5

AVRIL 1952

Nº 208

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADEMIQUE D'ANGERS 9, rue Ménage

> Téléphone : 54.50 — 25 42 C. C. Postal : Nantes 617-28

BULLETIN

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

L'insertion au Bulletin tient lieu de notification officielle

Le BULLETIN appartient à l'Ecole et non à l'Instituteur, qui devra en remettre la collection à son successeur. Il sera inscrit au registre d'inventaire et COMMUNIQUE REGULIEREMENT A MM. LES INSTI-TUTEURS ADJOINTS ET A M^{mes} LES INSTITUTRICES ADJOINTES.

SOMMAIRE

DARTIE GENERALE

	Pages
Lutte antialcoolique (C. M. du 31 janvier 1952)	47
Loi du 12 mars 1952 modifiant le premier alinéa de l'article 93 de la loi n° 46-2294 du 19 octobre relative au statut général des fonctionnaires et précisant que la poliomyélite donne droit au bénéfice du congé de longue durée	47
	48
Semaine Nationale de l'Enfance (C. M. du 17 mars 1952)	
Croisade pour l'amabilité (C. M. du 17 mars 1952)	48
II. — PARTIE DEPARTEMENTALE	
A. — Administration	
Légion d'honneur	49
Récompenses honorifiques (effet du 1er juillet 1951)	49
Promotions de classe et titularisation au 1er janvier 1952	50